

### CALENDRIER

Les modules en présentiel se dérouleront à l'INSET de Montpellier, des échanges/mise à disposition des supports, remises de productions, auront aussi lieu via la plateforme collaborative Formadist du CNFPT et autres applicatifs.

Le [calendrier](#) du cycle est à votre disposition.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

#### Étape 1 : Compléter votre dossier



- ☒ Compléter le [bulletin d'inscription](#)
- ☒ Un curriculum vitae
- ☒ Joindre un organigramme de la collectivité territoriale
- ☒ Joindre la fiche de poste actualisée
- ☒ Joindre impérativement l'accord du CNFPT de rattachement pour les ultra-marins \*

Regroupez tous ces documents en un seul fichier au format PDF, nommé de la façon suivante : « **2027\_48\_INS\_NOM\_PRENOM.pdf** »



#### Étape 2 : Déposer votre dossier de candidature

Avant le 27/11/2026, déposez votre dossier [dans cet espace de téléchargement](#).





## SÉLECTION DES PARTICIPANTS

Une pré-sélection est effectuée sur la base des dossiers **complets** reçus, par un comité pédagogique.

Les candidats pré-retenus à cette étape seront conviés à un jury à distance pour exprimer leurs motivations et présenter leur parcours professionnel en lien avec le cycle visé, la date du jury est prévisionnelle **et sera confirmée par mail auprès des candidats(es) présélectionnés, le jury aura lieu à une date unique avec un ordre de passage impératif.**

Le CNFPT favorise la proximité géographique. Ce critère pourra être pris en compte au moment de la sélection. **Les candidats sont invités, chaque fois que possible, à demander leur inscription dans l'Institut le plus proche de leur résidence administrative.**

## CONVOCATIONS

Si votre candidature est retenue, nous procéderons à **votre inscription** à l'ensemble des modules du cycle, et vous recevrez une convocation pour chacun des modules.

## MODALITÉS PRATIQUES

Concernant la prise en charge de l'hébergement, des transports et de la restauration, vous pouvez consulter la page « informations pratiques » : [INSET de Montpellier : informations pratiques](#).



**N'engagez aucun frais de déplacement** tant que vous n'avez pas reçu de convocation pour le module concerné. **Nous vous suggérons fortement de prendre des billets échangeables et remboursables.**

\* **Si vous êtes agent, agente d'une Collectivité d'Outre-Mer**, vous devez impérativement obtenir l'accord de prise en charge des vols par la Délégation CNFPT de rattachement **au plus tôt**.

Une [Fiche Pratique DROM-COM](#) est à votre disposition.

## CONTACTS

**Service Evolutions professionnelles – INSET de Montpellier**

**Inscriptions :**

**Assistante :** Nathalie Oeil, [nathalie.oeil@cnfpt.fr](mailto:nathalie.oeil@cnfpt.fr)

**Pédagogique :** Caroline Avellan, [caroline.avellan@cnfpt.fr](mailto:caroline.avellan@cnfpt.fr) Cheffe du service évolutions professionnelles - INSET de Montpellier